

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20200917-05



Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Total votants:

24

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 16H00

Date de la convocation: 10 septembre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 A 16h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Jean-Éric GARRET, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ (AMBERT, BILLOM, LEZOUX, THIERS) ET ENTENTE « POLITIQUE TOURISTIQUE DU LIVRADOIS-FOREZ » : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Le Président rappelle les modalités de coopération dans le domaine du tourisme en Livradois Forez avec notamment :

- La Maison du Tourisme qui assure des missions d'accueil-informationpromotion-commercialisation-développement et regroupe des collectivités locales et les acteurs touristiques du territoire.
- Une Entente « politique touristique » au regard de l'évolution des périmètres de plusieurs communautés de communes.

AR PREFECTURE

063-200070712-20200917-DBC20200917_05-DE Regu le 01/10/2020

> Considérant le renouvellement de l'Assemblée délibérante, il convient de désigner 4 représentants de la Communauté de communes à la Maison du tourisme et 4 délégués suppléants et 3 délégués à l'entente.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• Désigne 4 représentants titulaires à la maison du tourisme et 4 délégués suppléants:

Délégués Titulaires	Délégués suppléants
- Frédéric CHONIER	- Jean-François DELAIRE
- Atlantique MESSAN	- Catherine MAZELIER
- Pierre CONTIE	- Claude GOUILLON-CHENOT
- Patrick SAUZEDE	

- Désigne 3 représentants à l'entente :
 - Frédéric CHONIER
 - Atlantique MESSAN
 - Pierre CONTIE

TOTAL VOTANTS: 24 TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 24 Membres présents : 24 Pour: 24

Non-participation:

Contre:

Abstentions:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président

Tony BERNARD, Maire de Châteldon